

Image not found or type unknown



On me reclame un reglement de deux ans en arriere

Par **gamine**, le **03/07/2016** à **08:09**

bonjour j ai reçu un coup de téléphone d une société de recouvrement m indiquant que je devais régler un achat datant d il y a deux ans!: le bénéficiaire ayant perdu mon cheque (télé shopping) rien reçu avant ce coup de fil ni courrier ni rien du tout ceux ci en plus se font menaçants et me harcèlent depuis vendredi que puis je faire sachant que cette commande était pour maman décédée depuis et que je me retrouve sans papiers merci a qui voudras bien m indiquer la marche a suivre

Par **janus2fr**, le **03/07/2016** à **10:57**

Bonjour,

Vous avez déjà posé cette question :

http://www.legavox.fr/forum/consommation/protection-consommateur/reclamation-reglement-suite-cheque-perdu_87634_1.htm#.V3jTsRJywuc